

21 oct 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 21 octobre 2005](#)

Attaques chimiques

Tranches optionnelles 2005 dans le cadre de dossier d'achats concernant des attaques chimiques

Tranches optionnelles 2005 dans le cadre de dossier d'achats concernant des attaques chimiques

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à lever les tranches optionnelles 2005 dans le cadre des dossier d'achats conclus en 2004 concernant des détecteurs d'alarmes chimiques et des appareils d'identification portables pour l'identification d'agents chimiques. L'acquisition de ces matériels permet aux militaires, durant l'exercice de leur mission, d'être avertis à temps en cas de menace de type CBRN (chimique, bactériologique, radiologique et nucléaire), de sorte que l'exposition à des matières toxiques puisse être évitée et de s'informer, sur place, sur la nature de la contamination chimique afin que les mesures de protection nécessaires puissent être prises immédiatement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe